



INVITATION

Mardi

16

septembre 2025

De 9h00 à 17h30

Inscriptions
ouvertes jusqu'au
5 septembre
2025

Biodiversité et bâti en ville et village

Journée technique de la communauté « Biodiversité & Aménagement » en Grand Est

Notre prochaine journée technique portera sur la prise en compte des espèces protégées dans le bâti, dans un contexte d'accélération des projets de rénovation, destruction/reconstruction.

Au programme : des interventions sur la réglementation, des présentations de guides techniques, des retours d'expérience ainsi qu'un showroom de solutions concrètes.

Nous espérons vous compter parmi nous pour ce nouveau temps de rencontre et de partage !

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET



Photos E. Pichenot

TOMBLAINE (54)

Cerema Est - Agence de Nancy
71 Rue de la Grande Haie, 54510 Tomblaine

DIRECTION TERRITORIALE EST

Contact : Estelle PICHENOT – estelle.pichenot@cerema.fr

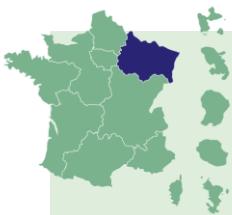
www.cerema.fr



@Cerema



@Cerema



16 septembre 2025



Biodiversité et bâti en ville et village

CONTEXTE, ENJEUX, OBJECTIFS

Aujourd’hui, dans un contexte de déclin généralisé de la biodiversité, les enjeux de préservation des espèces du bâti doivent faire face aux enjeux de réduction de la consommation d’énergie et des émissions de gaz à effet de serre. En particulier, en réponse à la crise énergétique et à la réglementation (décret tertiaire, RE2020, RT2012...), on observe une massification des projets de rénovation (p.ex. avec pose d’un isolant thermique par l’extérieur et/ou changement de coffres de volets) et de destruction/reconstruction (p.ex. projet de renouvellement urbain, requalification des friches dans le cadre du ZAN) qui s’opère actuellement, souvent au détriment des espèces qui réalisent tout ou partie de leur cycle de vie dans le bâti.

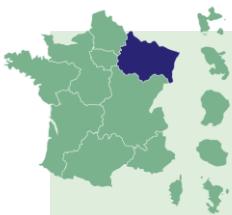
Ce n’est pas uniquement l’état de conservation de ces espèces qui est en jeu, mais bien l’équilibre des écosystèmes auxquels elles appartiennent et donc, les services écosystémiques rendus aux humains. Il convient également de rappeler que les enjeux d’adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité sont indissociables.

Dans ce contexte, comment intégrer au mieux la préservation des espèces protégées lors de projets de rénovation (thermique et vieux bâti), de destruction/ reconstruction voire de construction ? Quels sont les obligations réglementaires et les moyens à mettre en œuvre pour y répondre ? Quels sont les acteurs qui gravitent autour de cette thématique ?

Le Cerema vous invite à une journée d’échanges sur le sujet avec des interventions sur les réglementations en vigueur, des guides pratiques ainsi que des retours d’expériences de collectivités. Un showroom de solutions d’accueil de la faune dans le bâti sera également accessible tout au long de la journée.

PUBLIC CIBLE

Cette conférence s’adresse à l’ensemble des acteurs territoriaux impliqués dans la gestion de patrimoine immobilier des collectivités et/ou dans la préservation de la biodiversité de la Région Grand Est.



16 septembre 2025

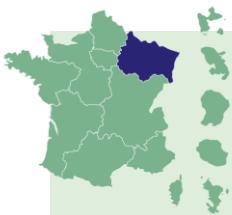
Biodiversité et bâti en ville et village



PROGRAMME DU MATIN

- 09h00 **ACCUEIL CAFÉ**
- 09h30 **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**
Béatrice AGAMENNONE – Directrice du Cerema Est
- 09h50 **SESSION 1 - RÉGLEMENTATION**
Le cadre réglementaire de la protection des espèces en France
Sophie OUZET – Cheffe du pôle Espèces et Expertises naturalistes, DREAL Grand Est
- **La qualité de la construction : réglementation**
Laurence WACK - Adjointe au Chef du pôle Construction Bâtiments Durables, DREAL Grand Est
- 10h50 **Présentation du Showroom**
- 10h55 *Pause-café avec accès libre au Showroom*
- **SESSION 2 – MÉTHODES ET GUIDES**
- 11h15 **Rénovation du bâti et faune sauvage**
Alicia LECOMTE - Chargée de mission Faune et Bâti, LPO Alsace
- 11h45 **Connaître et favoriser la biodiversité des murs**
Sandrine LARRAMENDY – Paysagiste conceptrice urbaniste, Chargée de mission, Plante & Cité
- 12h15 *PAUSE DÉJEUNER avec accès libre au Showroom jusqu'à 14h30*





16 septembre 2025



Biodiversité et bâti en ville et village

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

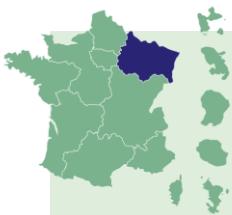
SESSION 3 - RETOURS D'EXPÉRIENCE

- 14h30 Prise en compte des espèces protégées - notamment les chauves-souris - dans la rénovation du patrimoine immobilier du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
Grégory OLKIEWICZ – Responsable Unité Bâtiment, Service Grands Projets, Direction de l'Immobilier, CD 54
Giacomo JIMENEZ – Responsable technique, CPEPESC Lorraine
- 15h10 Amélioration de la protection des chauves-souris anthropophiles dans la Réserve de Biosphère Transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald
Loïc DUCHAMP - Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche, PNR des Vosges du Nord
- 15h50 Prise en compte des espèces protégées dans le cadre de la création d'un espace intergénérationnel sur la commune de Flavigny-sur-Moselle (54)
Cathy GREINER - Déléguée Cadre de vie et Environnement, Commune de Flavigny-sur-Moselle
Matthieu GAILLARD – Chef de projet, Neomys
- 16h30 CLÔTURE DE LA JOURNÉE

Accès libre au **Showroom** jusqu'à 17h30

Showroom de solutions d'accueil de la biodiversité dans le bâti :

- Faune Conservation | <https://www.fauneconservation.com/>
- Nat'H Nature-Harmonie | www.nat-h.com
- Symphonid | <https://www.symphonid.fr/>
- VERDIR | <https://verdir.fr/>
- Exposition « Rénovation thermique et biodiversité » | [Plaquette](#)



16 septembre 2025

Biodiversité et bâti en ville et village

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Journée gratuite (déjeuner inclus)

Nb de places limité (80 pers.)

Les inscriptions sont obligatoires et se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous.

Lien d'inscription :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=484248&lang=fr>

Date limite d'inscription : Vendredi 05 septembre 2025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cerema Est – Agence de Nancy – Amphithéâtre Emile Gallé

71 rue de la Grande Haie – 54510 TOMBLAINE

Contact (inscriptions) : Cindy KUCZERYNA, cindy.kuczeryna@cerema.fr

Contact (technique) : Estelle PICHENOT – estelle.pichenot@cerema.fr



COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

Au départ de la gare LGV de Lorraine :
Prendre le bus-navette en direction de Nancy ville

A partir de la gare SNCF de Nancy :
Prendre à l'arrêt de bus de la gare SNCF de Nancy le bus STAN n°20 en direction d'ART SUR MEURTHE jusqu'à l'arrêt de la Grande Haie de Tomblaine (ligne directe)



En voiture

[Lien Google maps](#)





Conférences Techniques TERRITORIALES

Cerema

RETROUVEZ

Tous les événements de votre région sur
<https://www.cerema.fr/fr/regions/grand-est>

Tous les événements du Cerema sur
www.cerema.fr/evenements

